

6 octobre

Journée nationale des aidants

En France (2024)

-  1 sur 4 est aidant
-  54-56 % sont des femmes
-  21 % ont entre 25 et 34 ans
28 % entre 50 et 64 ans
23 % ont 65 ans ou plus
-  58 % sont actifs
-  47 % aident un parent
-  23 % sont multi-aidants

Selon le baromètre de l'aidance 2024

Nos revendications

- Reconnaissance du statut de travailleur aidant,
- Aménagement du temps de travail,
- Assouplissement des délais de prévenance pour des absences inopinées
- Dons de jours,
- Accompagnements psychologique et administratif renforcés

8 à 11 millions de personnes accompagnent régulièrement un proche en perte d'autonomie.

Un rôle essentiel mais lourd pour la santé, la vie personnelle et professionnelle.

Des défis persistants

- 63 % des aidants salariés ne déclarent pas leur situation
- Plus de 55% rencontrent des difficultés à concilier emploi et aide

Des avancées récentes

- **Aide Journalière du Proche Aidant** revalorisée à ~65,80 €/jour (2025)
- **Bénéfice étendu** à plusieurs proches (plafond 264 jours)
- **Décret 19 août 2025 :** accompagnement continu par un professionnel unique jusqu'à 6 jours consécutifs

Par ailleurs, la CFDT a signé [l'accord « droits familiaux » en 2017](#) ainsi que 2 avenants en juillet 2020 et en [juillet 2022](#). Vous y retrouverez notamment les aides spécifiques dont peuvent bénéficier les salariés des IEG.

Le 6 octobre, la FCE-CFDT réaffirme son engagement pour une société plus juste et solidaire.